

Cours d'exploitation des Mines de houille à l'usage des écoles industrielles, des porions et des conducteurs de travaux, par M. WAROLUS (1).

[6223(048)]

Le titre de cet ouvrage en indique le caractère et l'objet. M. Warolus, directeur des travaux d'un charbonnage du Centre et qui a professé dans les Ecoles professionnelles de cette région, l'a rédigé dans le but d'être utile à ceux qui fréquentent ces écoles, comme à ceux qui y enseignent, et il s'est préoccupé tout spécialement de ce que doivent savoir les conducteurs de travaux, les porions et même les ouvriers charbonniers, notamment ceux du Hainaut.

Aussi ne faut-il pas voir dans ce *Cours d'exploitation*, une sorte de résumé des grands traités d'exploitation des mines, mais un ouvrage écrit dans un but spécial et que l'auteur s'est manifestement ingénié à mettre à la portée des lecteurs auxquels il s'adresse.

De là, la recherche des expressions locales, mieux comprises par les charbonniers du Hainaut; de là, l'insistance particulière sur les méthodes et les usages suivis dans les bassins houillers de cette province. De là aussi, les lacunes concernant certains chapitres de l'art des mines que l'auteur a, volontairement sans doute, laissés de côté et que l'on peut d'ailleurs trouver traités à fond dans les grands ouvrages; mais de là, d'autre part, quantité d'intéressantes indications sur la pratique des mines, indications que l'on chercherait vainement ailleurs et qui rendent la lecture de ce cours d'exploitation utile à d'autres personnes qu'à celles auxquelles l'auteur s'est spécialement adressé.

V. W.

Traité général de l'Emploi de l'électricité dans l'industrie minière, par M. LAPOSTOLEST, ingénieur en chef des services du jour des mines de Carmaux (2).

[6213(048)]

Ce livre a été écrit pour aider à l'étude des problèmes qui se posent pour la production, la distribution et l'emploi de l'électricité dans les mines.

(1) Ed. VASSEUR-DELMÉE, à Tournai.

(2) Editeur V^{ve} CH. DUNOD, quai des Grands-Augustins, Paris. Prix fr. 7-50.

L'auteur, chargé d'exécuter les installations électriques des mines de Carmaux, a reconnu aux cours de ses études combien il serait utile qu'il existât un traité d'ensemble sur cette matière qui a déjà été l'objet de tant d'études partielles.

C'est ce qui lui a donné l'idée d'entreprendre ce travail où il expose non seulement les principes de l'électro-technique, mais aussi leurs applications si variées dans l'art des mines, en appuyant celles-ci d'exemples résultant, pour la plupart, de son expérience personnelle.

Son livre se termine par plusieurs chapitres consacrés à l'exposé des prescriptions réglementaires auxquelles l'emploi de l'électricité est soumis en France.

